



Programme de formation

Accidents et maladies professionnelles des agents contractuels

01/07/2022

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : Gestionnaires carrière ; gestionnaires administratifs

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Présenter et expliciter les modalités de reconnaissance des accidents de service/ travail et de maladies professionnelles
- Savoir mettre en application des règles de réparation de l'accident de service / travail et la maladie professionnelle

Programme :

1- Les accidents de travail

L'accident du travail de l'article L411-1 du code de la santé publique ;

Le congé pour accident du travail ou maladie professionnelle ;

Définitions et concepts relatifs aux accidents du travail ;

La procédure ;

Les démarches du salarié ;

Les démarches de l'employeur ;

La recevabilité de la DAT et du CMI ;

L'enquête de la CPAM ;

Les sanctions en cas de non-déclaration ;

La prescription en AT ;

Le point de départ des délais d'instruction ;

La présomption d'imputabilité de l'accident de travail en télétravail.

2- Les maladies professionnelles

La reconnaissance d'une maladie professionnelle.

3- La réparation des accidents de travail et maladies professionnelles

La principale démarche : la déclaration ;

Les démarches de la caisse d'assurance maladie ;

Le questionnaire ;

Le certificat de guérison ou de consolidation.

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

CUMEO

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : contact@cumeo.fr Site internet: www.cumeo.fr

SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

Programme de formation

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quizz interactif/questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires Dendreo : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h

Inscription après avis du responsable de formation

L'évaluation se fera tout au long de la formation

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition